

FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'ACCUEIL DE MARINS

Membre de l'ISWAN (Réseau International d'assistance et de bien être des marins) .

56 Rue Falguière – 75015 PARIS

N°85 SEPTEMBRE/OCTOBRE 2013

France Ports Accueil

EDITO

Pour les marins de commerce la convention du Travail Maritime 2006 inclut les critères prévus pour les points suivants : l'emploi, la durée du travail et du repos, le logement, les loisirs, l'alimentation et le service de table, la protection de la santé, les soins médicaux, le bien-être et la protection en matière de sécurité sociale, le recrutement et le placement et les procédures d'inspection de l'Etat du pavillon. C'est évidemment la partie bien-être qui nous intéresse plus particulièrement. On nous pose souvent la question de savoir pourquoi nous accueillons les marins dans des foyers? Beaucoup pensent que lorsque le bateau est à quai, tout le monde peut descendre à terre, appeler un taxi et aller faire un tour en ville. C'est méconnaître totalement la vie des marins du commerce embarqués. Tout d'abord les escales sont souvent très courtes, les opérations commerciales et l'entretien du navire font que le marin travaille pendant celles-ci. L'on entend aussi, « par rapport aux salaires dans leur pays, ils sont bien payés et en plus ils ne dépensent rien à bord », c'est oublier que si leur salaire est souvent correct pour leur pays, il ne permet pas de faire de grosses dépenses en France. En outre beaucoup sont mariés et ils subviennent à tous les besoins de leur famille. La durée des contrats est longue, souvent entre neuf et onze mois, l'éloignement de sa famille pour un philippin ou un indonésien est aussi dur à supporter que pour n'importe lequel d'entre nous. Toutes ces raisons font que la Convention a pris soin de préciser dans l'objet de la règle relative à l'accès à des installations de bien-être à terre : **assurer aux gens de mer qui travaillent à bord d'un navire l'accès à des installations et service à terre afin d'assurer leur santé et leur bien-être.** Cette mission en France est assurée par des associations qui

fonctionnent principalement avec des bénévoles. Les marins qui viennent dans les foyers d'accueil y trouvent une ambiance chaleureuse, des liaisons Internet fixes ou par le WIFI, des téléphones, des coins de repos et des boutiques. Si le foyer n'est pas situé près des quais les associations ont des véhicules pour les transports. A part le foyer de La Réunion, les associations n'assurent ni hébergement ni restauration, sauf parfois un service de snack léger. Seule en métropole, l'AGISM (Association pour la Gestion des Institutions Sociales Maritimes) assure cette mission avec ses hôtels Les Gens de Mer. Toutes les associations d'accueil assurent des visites à bord des navires pour rencontrer et rendre service aux équipages qui n'ont pas la possibilité de quitter leur bord durant l'escale. Nous avons malheureusement régulièrement des équipages et des navires abandonnés par leur armateur dans nos ports. Les associations doivent apporter une aide matérielle, juridique et psychologique aux marins qui sont dans le plus grand désarroi. Des membres des associations visitent les marins étrangers hospitalisés dans les hôpitaux à la suite d'une maladie ou d'un accident. En 2012, il a été accueilli en France 117 445 marins par 229 bénévoles, Si cette mission, qui est régaliennne avait été effectuée par des salariés au SMIC, il aurait fallu dépenser 310 428 €. Les associations ont toutes besoin de financer leur fonctionnement et leurs investissements. Nous comptons sur l'administration pour assurer un financement pérenne par une participation obligatoire des armateurs dont nous accueillons les équipages et cela avant que certaines associations disparaissent par manque de moyens. Gérard Pelen.

Sommaire

Il y a dix ans	Page 2
Assemblée Générale de la FNAAM	2
Pour les Philippins	2
Observatoire des Droits des Marins	2
Nouvelles des Ports	3/8

Il y a dix ans : Fin 2003 , Frédéric Steinschneider, Président de la FAAM interpellait à nouveau, notre Ministre de tutelle pour demander la ratification des conventions de l'OIT dont la 163, ratification annoncée par le gouvernement quatre ans plus tôt, adoptée par le Conseil des ministres fin 2002, mais toujours pas venue devant le Parlement. Ce sera fait – enfin ! – début 2004, ouvrant la voie à un long processus de « transposition » puisque le Conseil Supérieur du Bien-Etre sera mis en place en 2008 et les commissions portuaires commenceront à fonctionner en 2009. Dix ans plus tard ce « temps administratif » est toujours d'actualité. Le financement de nos associations sur lequel la FNAAM a attiré l'attention de notre tutelle depuis sa création et que les diverses commissions portuaires ont souligné, attend une solution pérenne. Le groupe de travail désigné par le CSGM l'a proposé : une contribution obligatoire des armateurs des navires en escale dans nos ports. Espérons que le processus de mise en place ne demandera pas plusieurs années

Parmi les nouvelles de cet automne 2003 citons le départ d'un grand ami des marins Mario Cisotto qui quitte Venise pour un monastère alpin, loin de la mer ! Nous ne l'oublions pas ! Les amis des marins à Dunkerque s'installent Quai de la Citadelle.et participent au bureau du nouveau Conseil de bien-être. Le Président de la CCI de St Malo s'engage à trouver un local pour l'accueil des marins Celui- ci sera opérationnel en 2012...Toujours le temps administratif ! A Marseille l'AMAM s'engage dans un nouveau challenge : ouvrir et animer un second foyer pour les marins de la croisière dans la nouvelle gare maritime Dix ans plus tard c'est un foyer tout neuf construit par le GPMM, succédant à celui de la gare maritime, qui vient d'être inauguré pour l'accueil de ces marins. Un bel investissement mais qui, lui aussi ,exige qu'au-delà du bénévolat de ses acteurs, son fonctionnement dispose de ressources pérennes. A.Coudray

Assemblée Générale de la FNAAM

Vu le nombre de problèmes qui se posent actuellement dans nos associations je vous propose une A.G. le 19 novembre à Paris à 13h30 au CENTRE CULTURELFRANCO-BOLIVIEN 27 Rue de Chabrol 75010 Métro Gare de l'est. G.Pelen.

Pour les marins philippins qui désirent avoir des informations : ils peuvent s'adresser à :

Croix rouge des Philippines	Agences gouvernementales Philippines
0063-917-532-8500	0063-252-700-00
0063-252-708-67	0063-291-255-68

Observatoire des Droits des Marins

La loi n° 2013-619 du 16 juillet 2013 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne dans le domaine du développement durable, publiée au Journal officiel du 17 juillet 2013, comprend en ses articles 22 à 33 d'importantes dispositions en matière sociale. Elle prévoit notamment :

- l'application de la législation sociale maritime à toute personne employée à bord, y compris les travailleurs indépendants - - le renforcement de l'exercice réglementé de la profession de marin, notamment par la mise en place de contrôle et de sanctions visant à s'assurer que les intéressés ne peuvent être admis à bord qu'au vu de certificats médicaux et de titres de formation valides – une définition précise des obligations et responsabilités de l'armateur, désormais placé au centre de la responsabilité du respect des normes sociales ;

- la clarification des règles relatives à la durée du travail et aux repos - - le principe de certification sociale des navires jaugeant plus de 500 et navigant à l'international - - l'encadrement des activités de placement des gens de mer et, *le plus important pour nos foyers d'accueil :*

- une meilleure prise en compte des situations de rapatriement et d'abandon des gens de mer*.

Les dispositions de cette loi seront déclinées et précisées par la future partie réglementaire du code des transports, actuellement en cours d'élaboration.

Nouvelles des ports.

Dunkerque : c'est une manifestation bien sympathique qui s'est déroulée à bord de la « Duchesse Anne » à l'occasion du départ en retraite de la Directrice du Musée Portuaire, Madame Isabelle Roussel, qui est également membre du Conseil Portuaire de Bien Etre du port de Dunkerque.(CBE) Une assistance nombreuse était présente dont MM.Delebarre, Sénateur Maire de Dunkerque , Jean Dewerd, ancien Président du Musée Portuaire et premier Président du CBE créé en 2003, et Philippe Bertonèche qui lui a succédé à ces deux présidences . Ils ont tous rappelé l'action de la Directrice et l'en ont félicitée. Dans une ville que l'éloignement des quais, l'application des mesures de sécurité prescrites par le Code ISPS qui a entraîné la pose de kilomètres de hautes grilles autour des bassins et n'autorise l'accès aux navires qu'aux porteurs de laissez-passer , coupent de son port, les marins sont peu visibles et leurs problèmes ignorés. Il est donc

Loon Plage : la situation dramatique que connaissent les Philippines à la suite du passage du typhon HAYAN a été une bien malheureuse occasion de prouver l'utilité de notre foyer d'accueil de proximité, mais on ne peut s'empêcher de penser qu'elle aurait été encore plus pénible pour les marins philippins s'ils n'avaient pu trouver ce lieu où ils pouvaient essayer de contacter leurs familles et trouver le réconfort de notre amitié solidaire. Dès que leurs

Calais : L'Association Calaisienne des Amis des Marins traverse une période difficile L'AGISM ne pouvant plus assurer le paiement des différentes factures, dont celle de l'alarme, des migrants ont pénétré dans le foyer pour y passer la nuit et dévaliser les lieux. Actuellement le club est fermé car il est impossible de faire rouvrir le compteur électrique, les lignes de téléphone et d'Internet, tant que les factures en suspens n'ont pas été réglées. Avec l'aide de Dunkerque et de

Rouen : Bonjour à tous depuis Rouen, où la morosité est au niveau du temps en ce qui concerne la gestion du foyer. Le bilan financier du premier semestre n'est pas bon, en effet notre lieu exceptionnel chargé d'histoire nécessite de gros travaux d'entretien et nous avons dû faire face à de la casse sur les bus (les quais sont quelques fois impraticables). Les bénévoles sont de moins en moins nombreux et le peu qui reste n'est pas de force vive. A ce jour notre effectif de salariés se compose d'une « secrétaire comptable » en CDI 24h par semaine, de cinq

important que des organismes comme le Musée Portuaire par ses expositions telle que « Les mille et une escales du Capitaine Clayessen » au cours de laquelle il y a eu une table ronde sur la « vie des marins dans la marine marchande » rappellent qu'il y a des hommes dans notre univers portuaire. On peut citer également le livre « Escale » joignant textes et photos qui souligne que « pour les marins il y a longtemps que les escales ne sont plus un temps de repos ». Ajouté à d'autres initiatives : DVD, conférences, etc., qu'il serait trop long de citer, cela permet de présenter les conditions de vie des marins et leurs besoins auxquels nos foyers essaient de répondre du mieux de leurs possibilités, rétablissant ainsi un lien entre la ville et son port C'est une politique qui est suivie par de nombreux foyers d'accueil de marins et nous espérons qu'elle ne laissera pas les gens insensibles à la situation des marins en escale dans leur port. Angel Llorente.

navires étaient à quai nous sommes allés les voir, multipliant le service de navette pour permettre à tous de venir, ne serait-ce que pour une heure. Par chance nous avons depuis le 15 octobre un nouveau volontaire de service civique et c'est une aide précieuse pour accompagner les marins dans toutes leurs démarches : envois de documents, d'argent par Western Union » « etc... A.LI.

Boulogne, en adoptant un service à la demande assuré par des bénévoles, l'équipe Calaisienne conserve le moral et espère continuer son action. . Il serait encore meilleur si nous pouvions sentir dans les milieux portuaires une volonté d'accueillir les marins. Une réunion de la Commission Portuaire de Bien Etre est nécessaire . A.LI

salariés et de deux jeunes en service civique. Dans le contexte économique général délicat, notre activité propose huit contrats de travail à des personnes qui seraient dans des dispositifs de chômage et donc d'aides publiques.Un combat quotidien est livré pour tenter de pérenniser l'équipe. En effet les changements réguliers liés au mode de fonctionnement des contrats aidés ne permettent pas une stabilité et un travail au long cours. Notre équipe actuelle est diversifiée en âge, niveau socio-culturel, culture personnelle et langue. Notre effectif étant stabilisé, l'ouverture

du foyer un jour de plus par semaine à compter de janvier va se mettre en place. Nous serons désormais ouverts 6 jours de 18h à 22h, y compris le samedi et le dimanche. Compte tenu des petits tonnages qui arrivent à Rouen, les temps d'escale sont de plus en plus courts et laissent peu de temps de repos aux marins. Beaucoup nous parlent de fatigue et de stress important. Nous avons tenté des ouvertures plus larges dans la journée, mais cet essai fut peu convainquant. En effet même en escale le temps de travail est effectif. A ce jour, en accord avec les agents maritimes, une contribution volontaire est versée par navire en escale (35€ tramping / 20€ ligne régulière). Compte tenu d'une concurrence de plus en plus importante, une politique de diminution des coûts d'escale se met en place et donc de plus en plus d'armateurs refusent le règlement de cette contribution. Au premier semestre, si tous avaient accepté de régler, notre budget aurait pu être quasiment à l'équilibre.

Le Havre : Les 4 saisons du Seamen's club du Havre : Tout au long de l'année l'espoir de toujours faire mieux anime les dirigeants. En début d'année on essaie de mettre en place les améliorations identifiées, on s'inquiète de la saison des croisières et des moyens à mettre en œuvre pour élargir les horaires d'ouverture (embauche d'un salarié supplémentaire, motivation de nouveaux bénévoles), au printemps on s'inquiète du déroulement de l'été (gestion des congés des salariés, évaporation des bénévoles), en été on s'inquiète des dossiers de subvention, à l'automne on se demande si on va pouvoir boucler le budget...Le budget obsession des responsables, ici plus qu'ailleurs. Comme en tout exercice l'équilibre n'est qu'un état instable qui dès qu'il est atteint est déjà dépassé. L'équilibre budgétaire en ces périodes de crise reste un vrai sujet quotidien. Qui ne rêverait d'accords pluriannuels avec des financeurs définitivement désignés, ou, rêve des rêves, d'un financement pérenne qui permettrait de se consacrer plus avant aux améliorations possibles pour recevoir toujours

Brest : où le Seamen's Club connaît une fin d'active active. Nous enregistrons une fréquentation du foyer globalement en chute (2500 marins). Or, les escales des navires ont même été un peu supérieures aux années passées (700) avec le secteur de la réparation navale qui a repris avec cependant des arrêts techniques assez courts (souvent 8 jours). En réalité, cette baisse s'expliquerait par des escales plus courtes et par le fait que les marins subissent une charge de travail supérieure ce qui les contraint à rester à bord. Nous avons eu cependant le plaisir d'accueillir des marins d'un voilier de passage à Brest, le NEXT WAVE,

Faute d'une redevance obligatoire à court terme, notre activité ne pourra se prolonger au-delà de 2 ans. La Commission du Bien-Être regroupe toutes les forces vives du monde maritime et portuaire, la place du foyer est prépondérante. Ces rencontres régulières ont amené depuis 2 ans une participation du Grand Port Maritime de Rouen à notre activité (5000€ par an de subventions et des places gratuites pour nos deux bus). Nous déplorons que les collectivités locales ne prennent pas part à ces commissions et nous refusent toute aide (hormis la mairie de Rouen), alors que l'activité du port génère pour la région, revenus et emploi. Les axes de travail et de réflexion sont larges pour répondre au mieux à la demande des marins, néanmoins le maître-mot est le financement. Bonne réflexion à tous et gardons le cap dans l'attente d'une redevance obligatoire. Marie Pierre

plus de marins, aux anticipations nécessaires compte tenu de l'évolution des escales et des techniques de communication qui ne vont pas manquer de se mettre en place à court terme... La gestion d'un Seamen's club c'est aussi la gestion des humains qui l'anime et chacun sait que là aussi l'équilibre est toujours précaire. Bref, chaque saison porte son lot d'inquiétudes, et s'il n'est pas nécessaire d'être fou pour accepter la responsabilité d'un Seamen's club, si on l'est, ça aide.

Alors si les chiffres du budget torturent on se rassure avec les chiffres de la fréquentation, lorsqu'ils sont bons, ou encore avec les kilomètres parcourus pour se convaincre que tout a été fait pour servir les équipages disséminés aux quatre coins du port...Après ce défoulement cathartique où les chiffres sont voués aux gémonies, rassurez-vous, les Havrais gardent le moral, mais ils voudraient tellement pouvoir faire mieux ! Ronan Dolain

appartenant à l'organisation britannique YWAM (Youth with a mission) ce qui est assez nouveau. Notre port connaît aussi quelques escales de navires de croisière mais nous ne voyons pas leurs marins. Par ailleurs, une nouvelle d'importance : le 24 octobre dernier, un nouveau bureau a été élu : Chantal Milhade – Présidente, Thierry Beisser – Vice-Président, René Le Né – Trésorier, Marie- Agnès Ollier – Secrétaire et Christophe Blanchet – Trésorier adjoint. La recomposition du bureau va nous permettre de mener activement nos projets pour l'année 2014. Comme vous le savez, Brest accueillera le congrès de la FNAAM les **10, 11 et 12 Octobre 2014.**

Nous sommes très heureux à l'idée de vous recevoir et travaillons d'arrache-pied à ce projet. Soyez sûrs que nous élaborerons avec l'aide du bureau national un congrès attractif et sympathique. Qu'il ne soit point dit qu'il n'y a que de la pluie en Bretagne ! Vous en saurez plus dans les semaines à venir. Naturellement, si vous avez des attentes particulières, ne manquez pas de nous les faire savoir ! Fin 2014/début 2015 : changement de locaux pour le Seamen's club. La région Bretagne pilote une rénovation complète de l'ex-bureau central de la main d'œuvre situé quai de la Douane c'est-à-dire au cœur du port de commerce de Brest. La Région va créer ainsi un pôle social maritime comprenant l'association La Touline – initiatrice du projet – le Service social maritime, et naturellement le Seamen's club. En plus d'une vraie visibilité nous passons de 30 m2

Lorient : Bonjour à tous, je suis dégoûtée par le licenciement de Jacques à Escale Adour et de la situation de certains petits foyers en règle générale. La difficulté que nous rencontrons à équilibrer nos budgets de fonctionnement et à survivre année après année. J'espère qu'une solution de rattrapage sera trouvée à Bayonne. Il faut solliciter tous les foyers et, peut-être, se rencontrer constructivement une fois par an. La crise est là et n'a pas épargné les ports. Nous avons eu quelques journées avec des quais désespérément vides. Nous avons aussi battu notre record de fréquentation de fréquentation, 115 marins dans la journée avec l'escale d'un paquebot. Beaucoup de connexions, de glaces et de cartes Sim vendues. L'occasion de constater que nos cartes ne nous satisfont pas: de gros soucis de livraison avec Lebara qui a du mal à gérer l'urgence; et un rapport (€) quasi nul avec Ivitta. Donc depuis quelques jours et après contacts avec d'autres foyers nationaux et internationaux, nous vendrons les cartes Sim Ivitta 16€ et le top à 8 €.Il serait bon que nous pratiquions le même tarif. Nous réglerons nos factures en dollars afin de ne pas perdre d'argent. Nous continuons, cependant, à chercher le produit miracle pour les marins et nous! Pour nos autres produits, nous achetons local: bière de Languidic, cidre de Guidel, magnés de Louange... par contre, nous achetons nos Tours Eiffel à Paris directement sans intermédiaire. Nous avons reçu, en octobre, le Vice-Président de la Région Bretagne, Pierre Karleskind. Nous lui avons présenté Marin'accueil, nos soucis et nos

Marine Accueil Loire – St Nazaire : Bonjour à tous et à toutes : Nous continuons nos actions sociales afin d'accueillir de nouveaux bénévoles, les samedi 25 et dimanche 26 septembre

à 130 m2 ! De quoi pouvoir disposer de zones d'accueil différenciées : espace jeux, espace internet, point phone et bar / salon / TV sans compter une terrasse privative qui sera bien agréable les soirs d'été ! Nous pourrions mieux répondre aux attentes des marins. Ce dossier demande une certaine ténacité pour le faire avancer de manière optimale avec les instances régionales. Le lycée des métiers « L'Elorn » de Landerneau, grâce au travail des élèves de BTS Agencement de l'environnement architectural, nous aide activement. Prenant en compte les besoins des marins, les étudiants conçoivent un aménagement intérieur adapté et séduisant : une manière de concrétiser leurs apprentissages. Nul doute que le Seamen's club a encore fort à faire pour les prochains mois !Chantal Milhade

attentes. Nous sommes toujours en contact avec notre député, Gwendal Rouillard et son cabinet. La commission portuaire de bien être s'est réunie le 3 octobre. Tour de table, rappel de notre rôle, de nos projets et de nos soucis. La convention que nous avons signée en janvier dernier nous a permis de récolter 1200 € sur 3600 €. Nous ferons un premier bilan pour notre assemblée générale annuelle qui aura lieu le 28 février 2014. Notre conseil d'administration sera à réélire en totalité pour 3 ans, du Président aux membres. Nos travaux de fin d'année: nous participons à la semaine de la solidarité de la ville de Lorient du 18 au 23 novembre. Nous recevrons tous ceux qui le souhaitent dans nos locaux afin d'expliquer la vie de nos marins et notre mission. Nous préparons les cadeaux de Noël. Nous devrions ouvrir le 25 décembre soir, comme l'an passé, pour les marins qui seront à quai. Nous préparons un projet avec le CCSTI afin d'intégrer Marin'accueil dans chaque visite portuaire qu'elle soit scolaire ou tous publics. Parler un peu de l'humain dans cet univers portuaire! Nous recevrons l'école des Beaux-arts pour la réalisation d'une fresque extérieure. Avec l'artiste Catherine Renou, en résidence chez nous pendant 2 mois, ils ont réalisé un jardin suspendu en juin dernier. Voilà, je pense avoir fait le tour. J'avais proposé dans le dernier bulletin, de réunir les permanents salariés de tous les foyers; aucune réponse; c'est un oubli ou un désintérêt de ma proposition? Je continue de penser que c'est une bonne idée! Je suis à votre disposition. amicalement, Emmanuelle Trocadéro

derniers, la municipalité de la ville organisait : « Les Associatives », regroupement des associations diverses et variées de la ville de St Nazaire ; A cette occasion, nous avons pu recruter

5 nouveaux bénévoles !! Cela est vraiment un atout pour le fonctionnement du foyer !! L'exposition de cet été dans la ville sur le thème : « Seamen's club » a bien sensibilisé la population locale sur notre action, la nécessité de notre présence et les besoins de bonnes volontés pour assurer une pérennité dans l'accueil pour le Bien-être des marins marchands en escale dans notre port. Nous continuons nos contacts avec les partenaires portuaires dans diverses réunions : Commission Portuaire le 19 novembre prochain, ainsi, qu'à cette même date réunion avec le Conseil de Bien-Être, une journée qui se promet d'être assez chargée et intéressante !! (à suivre

Nantes: Bonjour à tous ! À la suite de nos deux journées sur l'accueil des marins, qui s'étaient déroulées en juin et où la présence amicale de collègues de Marine-Loire-Accueil de St-Nazaire avait été appréciée, nous avons eu en Août le plaisir d'exprimer notre solidarité, en participant activement et en nombre à leur propre journée, où 7 de nos bénévoles se sont relayés. Entretemps, l'information en anglais et en russe sur la circulation à terre, mise en place avec l'aide des services de la Délégation Mer et Littoral, a commencé à être distribuée aux équipages, accompagnée d'une carte des zones géographiques concernées. Le dossier de notre nouveau Foyer avance, les autorités portuaires nous ont dévoilé mi-octobre le projet, avec rénovation d'un ancien bâtiment et une construction neuve, que nous pourrions partager à l'échéance 2014/ 2015 avec le service des Douanes. Une zone arborée et une zone de sport ont été prévues, rendant le lieu de détente accueillant dans l'environnement très industriel du port tout en répondant à l'attente de nos visiteurs, telle qu'ils l'expriment régulièrement. Nantes-Port-Accueil sera associé à la conception et à la mise en place. Les institutions publiques et les entreprises privées du port seront sollicitées.

La Rochelle : Les neuf premiers mois de l'année se caractérisent par une fréquentation en hausse par rapport à l'an passé à pareille époque : plus de 7000 marins accueillis mi-octobre.....L'été malgré les congés de nos animateurs s'est très bien passé, quelques petites difficultés par manque de bénévoles, ceux-ci étant aussi en vacances. Sur le plan des finances nous tentons de garder le cap, et attendons toujours une décision concernant la taxe sur les navires ...Mais comme sœur Anne nous ne voyons rien venir. En octobre, l'an passé, lors de notre congrès à St Nazaire nous étions intervenus pour exprimer nos réserves quant à l'efficacité –supposée- d'une commission pour réfléchir sur la création d'une taxe sur les navires, aujourd'hui on ne peut que regretter la lenteur du système mis en place .A la

dans le prochain France/Port/Accueil). Nous envisageons dans l'année à venir, quelques travaux d'entretien dans notre local : changement des radiateurs (plus performants et moins coûteux en fonctionnement), mise en place d'un panneau défilant lumineux pour permettre aux marins de mieux nous situer. Une autre petite info, le navire « Zorturk » qui se trouve dans nos bassins depuis 5 ans, vient d'être abandonné (équipage, 2 personnes et représentant de l'armateur) par tout l'équipage et, sera sûrement vendu à la ferraille !! Bonne continuation à tous. M.c.Le Nay

Nous aurons aussi notre place pour élargir « le tour de table maritime ». Le projet doit être attractif en termes d'image et replacer le marin, le navire et le port au cœur de la métropole. La municipalité de Nantes et la communauté d'agglomération nous ont reçus très vite après nos journées d'accueil. Au mois de novembre devrait paraître un article sur l'accueil des marins dans le mensuel d'information Nantes Métropole. Notre projet de boutique se concrétise, les articles seront proposés aux marins visiteurs dès que leur stockage pourra être sécurisé. Du 19 au 26 novembre, Nantes-Port-Accueil sera également associé au 35^{ème} Festival des 3 Continents, qui propose chaque année des films inédits ou rares d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Asie. Les marins en escale intéressés seront transportés par nos bénévoles pour assister à des projections. Les bénévoles de NPA souhaitent à tous une bonne fin d'année et bon vent pour vos projets, avec une pensée toute particulière pour Escale Adour qui vit des moments difficiles! B.Lefebvre

lecture du dernier bulletin nous constatons que seulement quelques foyers font état de leurs difficultés. Et pourtant, nous venons d'apprendre que nos collègues de Bayonne sont contraints de licencier leur permanent, faute de financement, que d'autres salariés sont dans l'angoisse, car leur rémunération est assurée par l'Agism, celle-ci connaissant les graves difficultés que l'on sait. Le conseil supérieur de Bien être s'est réuni en juin et depuis cette date plus aucune nouvelle, la période estivale –déjà lointaine - explique-t-elle ce silence radio ? .La responsable de l'Administration demande du temps , et devait « donner prochainement un calendrier des négociations », depuis rien ... Récemment le conseiller du ministre parlait de la nécessité de tenir une réunion interministérielle avec le ministère des finances

pour cadrer l'instauration de cette taxe ... mais nous savons qu'il faut –là encore – du temps pour réunir une telle instance . On a le sentiment que certains « responsables (ou supposés tels) ignorent (ou feignent d'ignorer) la situation réelle de nos foyers. Lorsqu' un certain nombre d'entre nous aura fait naufrage, nul doute que nous aurons droit à beaucoup d'éloges et de discours hypocrites agrémentés de larmes de crocodile « circonstanciées ». Pourtant le contexte dans lequel nous nous trouvons , exige des décisions rapides pour éviter notre disparition. St Nazaire, l'an passé, le représentant du ministre en soulignant –d'emblée- qu'il n'était pas mandaté

Bordeaux : Seamen's Club de Bassens. Nous sommes toujours à la recherche de nos subventions pour obtenir notre foyer sur les quais du terminal de Bassens. Suite à l'accord de principe d'ITF nous demandant les organismes qui participent à la contribution, nous avons finalement pu rencontrer les responsables de certains d'entre eux pour leur proposer une table ronde. Cette opération est maintenant lancée sous l'orchestration du Conseil Général qui va lancer les invitations. Devraient participer : la Région Aquitaine, la C.U. de Bordeaux, le Conseil Général, la Mairie de Bordeaux, le Port de Bordeaux, la Mairie de Bassens, le représentant du Préfet (président de la CBEGM) et E.E.G., cependant la réunion ne devrait avoir lieu que vers la 1^{ère} quinzaine de janvier. Si les montants peuvent être inclus dans leur budget 2014, nous pouvons espérer une ouverture avant la fin de l'année prochaine. La remise des certificats à la dizaine de stagiaires ayant passé le stage de « visiteur de navire » en fin 2012 n'a toujours pas été effectuée car nous souhaitons profiter de cette occasion pour nous faire connaître par une opération médiatique en organisant une réunion

Bayonne : *Je vous transmets le message que j'ai envoyé à notre DML des Pyrénées Atlantiques. Triste nouvelle en effet mais décision inévitable pour permettre à notre foyer de continuer d'exister. Je vous remercie de faire circuler autant que possible.. Cordialement.. F.Cazeils.Pdt Escale Adour.*

J'ai le regret de vous informer que le bureau d'Escal Adour s'est résigné à engager une procédure de licenciement de notre permanent salarié, Monsieur Jacques Béhotéguy pour motif économique. La chute importante des recettes depuis le début d'année consécutif à la baisse sensible et continue du trafic et donc de la fréquentation du foyer ne nous permet plus d'assurer un salaire, sauf à mettre en péril à très court terme sa pérennité. Les demandes de

pour faire des propositions, nous avait tenu un superbe discours flatteur quant à notre action bénévoles au service des marins .Certains dans l'assemblée étaient heureux de voir leur action ainsi valorisée, reconnue, mais ces belles paroles pour l'instant n'ont rien donné de concret ... et cela malgré le travail de nos représentants au niveau national. .Nous ne sommes pas « dans le meilleur des mondes possible »et sommes contraints (hélas) de jouer « perso ».Il est en effet triste de constater que chacun doit se « débrouiller » par ses propres moyens, ce qui nécessite beaucoup de temps et d'énergie

conviviale avec nos membres, nos partenaires associatifs et maritimes et nos sponsors potentiels. Nous espérons que cette occasion nous sera donnée début janvier et nous permettra de rallier de nouveaux membres surtout dans le milieu maritime... Nous avons toujours le douloureux problème de nos 2 marins à bord du 'Portalegre'. Les salaires sont à jour, il y a de l'eau et du fuel pour permettre un fonctionnement du moteur auxiliaire pendant 2-3 heures par jour. Pourvu que la température reste clémente cet hiver car nos marins ne sont pas habitués au froid et à l'humidité. Par contre il n'y a plus de liquidité dans la caisse du bord et la nourriture pourrait à nouveau manquer. Nous devons suivre cela de très près. Concernant les acheteurs potentiels du navire, il semble que la situation soit au point mort car il n'y a plus de visites...

L'état de santé et le moral de nos marins est satisfaisant mais ils se sentent isolés sur leur quai de l'oubli. Ne les oublions pas. Nous avons des demandes de changes (\$) versus (€) mais sans foyer et sans coffre pour l'instant, nous devons trouver une solution temporaire sans risque. P.Haffreinghe.

subvention aux différentes collectivités n'ont pas été suivies de façon suffisante pour permettre le maintien de l'emploi de l'intéressé. Elles n'auraient de toute façon pas résolu ,à long terme ,le problème du financement de fonctionnement de ce type de structure qui doit revêtir , au même titre que toute autre redevance portuaire (comme l'enlèvement des ordures ménagères sur les quais) un caractère obligatoire pour tout navire en escale dans le port. Nous considérons en effet notre mission sociale comme un service portuaire à part entière. Je vous remercie par avance de bien vouloir informer les membres du Conseil du Bien Etre des Gens de Mer de cette douloureuse décision. Cordialement . F.Cazeils.

Port la Nouvelle : Notre foyer fonctionne "lentement mais sûrement". La seule difficulté pour nous tous est constituée par la diminution du trafic portuaire à Port la Nouvelle. Sinon la solidarité entre les foyers est notre atout : - grâce à Marie-Pierre de Rouen, nous avons commandé parfums et bibelots ainsi que des Tours Eiffel.
- grâce à l'équipe de Dunkerque, nos démarches "avancent" pour l'achat de carte "Sim «
- une très bonne nouvelle : Pôle Emploi nous renouvelle le contrat aidé de Martine avec une

Port de Bouc : Les mois de septembre et Octobre ont été très satisfaisants au niveau de la fréquentation, avec une moyenne d'environ 35 marins/soirée à PdB, avec des pointes à plus de 50. Par contre à notre annexe sur le quai conteneur, la situation n'est toujours pas brillante, pour les causes que j'ai exposées dans le dernier FPA. Nous pensons tout de même pouvoir améliorer le fonctionnement par la mise en place d'un nouveau planning qui nous permet d'y envoyer des salariés 3 à 4 fois par semaine, ce qui rajouté aux bénévoles assurera une ouverture presque quotidienne. D'autre part l'opérateur privé SEAYARD a installé sur son terminal un local (type Algéco), équipé de PC fixes et d'une liaison WIFI. Cet équipement fonctionne sans présence de notre part, mais apporte quand même un réel plus aux marins Les finances s'améliorent

Marseille : Le lundi 28 octobre nous avons inauguré notre nouveau foyer d'accueil pour les équipages des paquebots. Ce foyer dont la disposition des lieux a été établie en parfait accord entre la direction du port et l'AMAM, a été construit avec des éléments modulables ALGECO billard et baby-foot. Une banque derrière laquelle se trouve le salarié ou un bénévole délimite la boutique. Les 14 téléphones dont 8 sur le VOIP sont a porté de main pour être prêtés. Le bâtiment comprend des sanitaires, une cuisine, un bureau et une réserve de 20 m². A l'extérieur une terrasse ombragée de 96 m² avec du mobilier de jardin permet aux marins de séjourner dehors et surtout de fumer. Une centaine de personnes avait répondu à notre invitation. Le directeur général du port était représenté par le commandant Amaury de MAUPEOU, commandant du port, l'administrateur Gilles SERVANTON, délégué départemental des territoires et de la mer , des membres des services du port, des représentants des agents maritimes, l'architecte et des dirigeants de la société ALGECO, nos amis de la Mission de la Mer, de Port de Bouc, Sète et de la Mission Suisse de la Mer. Arnaud de BOISSIEU avait fait spécialement le déplacement depuis Casablanca pour se joindre à nous. De très nombreux bénévoles et les salariés de l'AMAM sont venus . Après avoir rappelé les différentes

prise en charge de 90% par l'Etat du salaire brut. Grâce à elle, le classement et la comptabilité sont des "bijoux" de tableaux

- Michel continue de nous établir les statistiques mensuelles (août, septembre et octobre), que je t'ai mis en pièce jointe ainsi que le bulletin trimestriel. Tout ceci est de bon augure pour continuer en toute humilité notre mission. Amicalement. Martine COUSIN et toute son équipe.

progressivement et nos prévisions affichent un solde positif en fin d'année. La réparation du dernier minibus en panne (moteur cassé) va être prise en charge par ITF avant la fin de l'année, et nous pourrons alors reprendre notre allure de croisière. Nous avons toujours 8 salariés, la situation n'ayant pas changée. Par contre nous avons 2 nouveaux bénévoles, dont un qui assure les transports des marins. Nous n'avons pas eu de réunion de la Commission Portuaire depuis le début de l'année !!! Enfin nous avons eu la joie de recevoir Arnaud de Boissieu, de retour en France, entre autre pour l'inauguration du nouveau foyer du terminal croisière de Marseille, avec qui nous avons partagé un repas et quelques bons moments de convivialité le lundi 28 octobre. François Bascove.

suyant les plans d'un architecte marseillais. Il a été entièrement financé par le Port de Marseille-Fos. En forme de L sur une surface de 200m², il permet d'avoir une grande zone multimédia avec 12 PC, une zone de repos et une de jeu avec

phases de construction de ce foyer et remercier les autorités du port, je présentais l'association et ses activités. Le commandant de MAUPEOU se félicita de la bonne entente entre le port et l'AMAM et insista sur le rôle prépondérant des bénévoles. Un verre de l'amitié avec tous les participants termina la soirée. G.PELEN

